

16 décembre 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Propos de M. Jacques Chirac, Président de la république, sur les discussions autour du futur budget communautaire, à Bruxelles le 16 décembre 2005.

LE PRESIDENT .- Mesdames, Messieurs, un mot, hélas, rapide pour deux raisons. La première, c'est que j'ai maintenant un rendez-vous avec Mme MERKEL et M. BLAIR qui m'attendent. Et la deuxième, c'est parce que je n'ai pas de réponse à apporter maintenant à la question : y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas un accord ? Tout ce que je peux dire, c'est que je souhaite, bien entendu, qu'il y ait un accord et que les discussions, que nous avons eues tout le long de la journée, sont plutôt dans ce sens, plutôt positives. Mais, tant que les choses ne sont pas faites, il est prématuré de les annoncer, bien entendu.

Le problème de fond d'aujourd'hui, c'est de savoir comment s'exprime la solidarité de l'Europe. Cela implique, naturellement, que chacun, tous les Etats européens participent, de façon équitable et égale, au coût de l'élargissement. L'élargissement a un coût qui est d'ailleurs un coût positif, comme tous les élargissements précédents l'ont démontré. Le développement économique dans les pays qui ont rejoint l'Union européenne a amplement justifié l'intérêt de tous les pays européens pour ce qui concerne l'élargissement et la politique de cohésion qu'il implique.

Ce principe essentiel de justice, d'égalité, de solidarité était en réalité mis en cause par l'existence ancienne de ce que l'on appelle le rabais britannique qui faisait que, seule, la Grande-Bretagne ne participait pas au coût de l'élargissement. C'était évidemment une question qui devait être tranchée. Alors, lourde évidemment de conséquences pour ce qui concerne la Grande-Bretagne, mais essentielle pour ce qui concerne notre vision de l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Donc, l'essentiel des négociations ont porté aujourd'hui sur ce problème et, bien entendu, la France, la main dans la main avec l'Allemagne, a participé à l'élaboration d'une solution, d'une solution qui puisse répondre aux exigences que je viens de rappeler. Nous avons d'ailleurs un soutien actif d'un certain nombre de nos partenaires, au premier rang desquels l'Italie, l'Espagne, la Pologne, et quelques autres, bien entendu, qui, à la fois, souhaitent un accord ce soir, mais aussi un accord qui soit équitable et qui affirme le principe de solidarité.

Alors, je pense que l'on a sérieusement progressé. Nous avons eu, Mme MERKEL et moi, d'une part une position commune -et cela n'étonnera personne-, et des conversations tout au long de la journée, à maintes reprises, avec la présidence britannique, c'est-à-dire avec M. Tony BLAIR. Tout n'est pas encore réglé. On s'oriente petit à petit vers une solution qui soit cohérente avec le principe de solidarité et qui nous permette donc de sortir de cette difficulté et de cette impasse. Alors, je vous en dirai plus tout à l'heure. D'abord, parce que je ne peux pas préjuger de ce que sera la position définitive de la Grande-Bretagne et donc, l'accord ou le non accord des autres, même si je suis plutôt optimiste, quitte à être démenti par les faits, naturellement. Mais, je vous en dirai plus tout à l'heure quand nous ferons la conférence de presse qui me permettra alors de répondre à toutes les questions que vous voudrez bien me poser.

QUESTION .- Monsieur le Président, est-ce que les négociations actuellement sont basées sur la proposition de Mme MERKEL, rédigées par Mme MERKEL ?

LE PRESIDENT .- Il n'y a pas de proposition de Mme MERKEL, il y a des propositions franco-allemandes. Tout a été négocié entre l'Allemagne et la France dans le détail et ce sont donc des propositions franco-allemandes. Effectivement, la discussion se déroule actuellement sur la base des propositions franco-allemandes. Mais je ne peux pas vous dire encore quelle sera la conclusion qu'en tirera la présidence britannique.

QUESTION .- Quels sont les plus gros problèmes, actuellement ?

LE PRESIDENT .- Le principe même qui pose un problème politique -que je comprends- à nos amis britanniques, de la modification du mécanisme du chèque, et dans le cadre d'une solution pérenne, définitive, qui veut dire qu'à partir de 2013, ce système serait aboli. Alors, cela pose des problèmes à nos amis britanniques, à la fois de principe, que je peux parfaitement comprendre, politiques et financiers, car c'est évidemment une charge supplémentaire pour eux. Je ne fais aucune critique à l'égard des Britanniques. Je comprends leur position. Mais je pense que la raison finira par l'emporter et surtout l'intérêt de l'Europe. Je vous retrouverai tout à l'heure. Je vous remercie.